

PAR COURRIEL

Le 25 mars 2021

Madame Rachel Sebareme
Coordonnatrice du Secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande-Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes – questions complémentaires

Madame,

La présente vise à répondre aux questions de la commission adressées lors des séances des 23 et 24 mars 2021 concernant le sujet en objet.

Question 1 :

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) dispose-t-il de données ou d'analyses de cycle de vie qui permettent de porter un jugement sur les meilleures méthodes de traitement des matières résiduelles en lien avec les principes de la hiérarchisation des 3RV-E?

Réponse :

Le MERN ne dispose pas présentement de données ou d'analyses en ce sens.

Le Secteur de la transition énergétique du MERN coordonne présentement la réalisation d'analyses de cycle de vie sur les carburants utilisés pour alimenter les véhicules routiers ainsi que sur les systèmes énergétiques utilisés pour le chauffage des bâtiments québécois. Ces études permettront de faire état des impacts environnementaux, de l'efficacité énergétique, des coûts économiques et de l'acceptabilité sociale des différentes formes d'énergie mises à l'étude. Ainsi, ces études analysent le cycle de vie de plusieurs formes d'énergie, dont les biocombustibles et carburants synthétiques, utilisés dans des applications précises. Les intrants servant à leur production peuvent provenir de sources variées. Ces études seront disponibles en 2022.

Question 2 :

Quels sont les objectifs du Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur? Quelles études ont permis d'établir le niveau des obligations réglementaires imposé aux distributeurs de gaz naturel dans le cadre du Règlement?

Réponse :

L'analyse d'impact réglementaire réalisé dans le cadre de la présentation du projet de règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur permet de répondre à ces questions. Cette analyse est jointe à la présente.

Question 3 :

Quand l'étude visant à tracer un portrait de la production de la bioénergie sur le territoire québécois et faire un inventaire de la biomasse disponible pour produire de la bioénergie commandée par le MERN pourra-t-elle être rendue disponible à la commission?

Réponse :

L'étude est aux dernières étapes de validation. Elle devrait être disponible au cours des prochains mois.



David Hébert

Porte-parole du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles